

Le diagnostic territorial sociologique des enjeux et des acteurs :

un outil pour accompagner les plans d'action sur les AAC

► Jeudi 11 mai 2017

Delphine Loupsans, AFB, DRDI



PLAN DE LA PRESENTATION

- 1) Rappel succinct de la logique et des principes qui animent la démarche
- 2) Focus sur l'outil-son support
- 3) Suites et perspectives

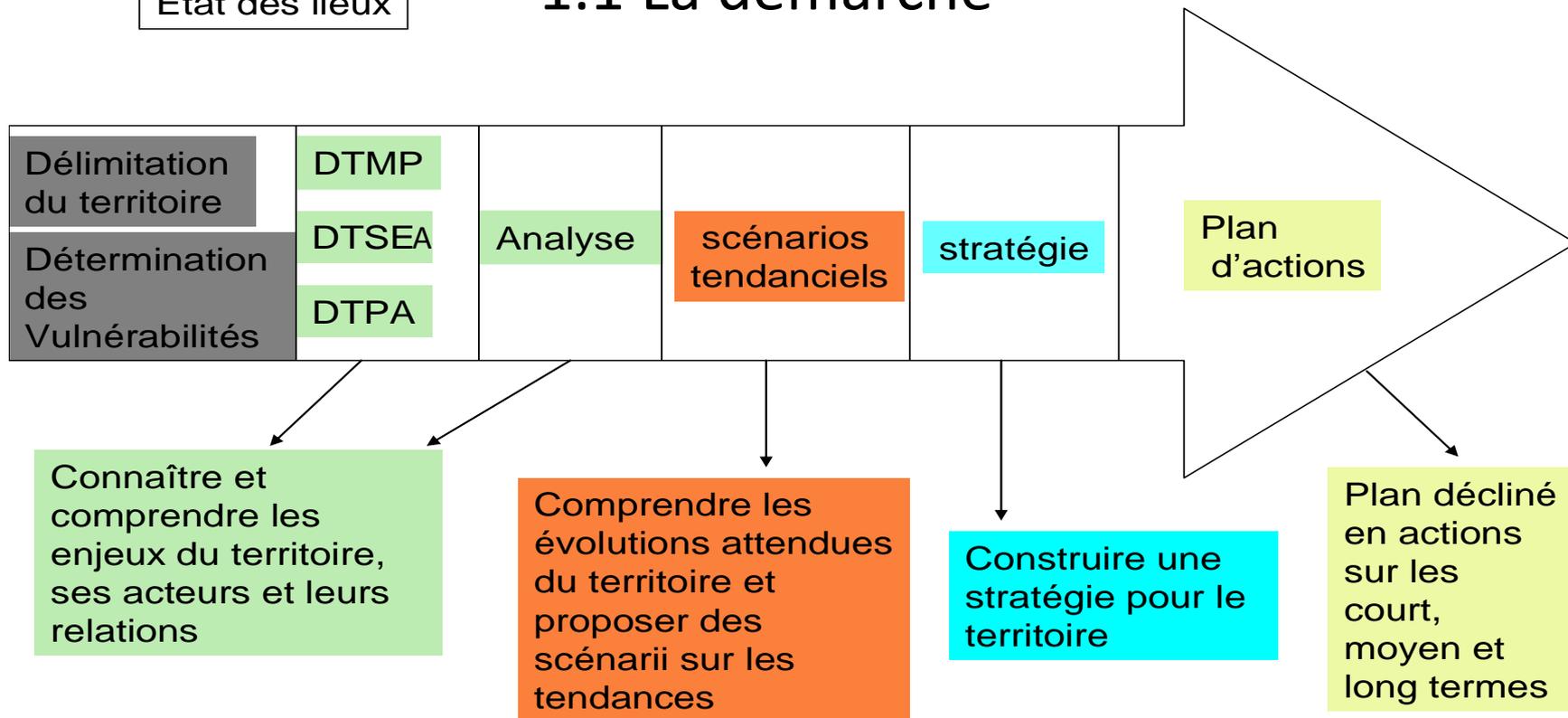
PLAN DE LA PRESENTATION

1) Rappel succinct de la logique et des principes qui animent la démarche

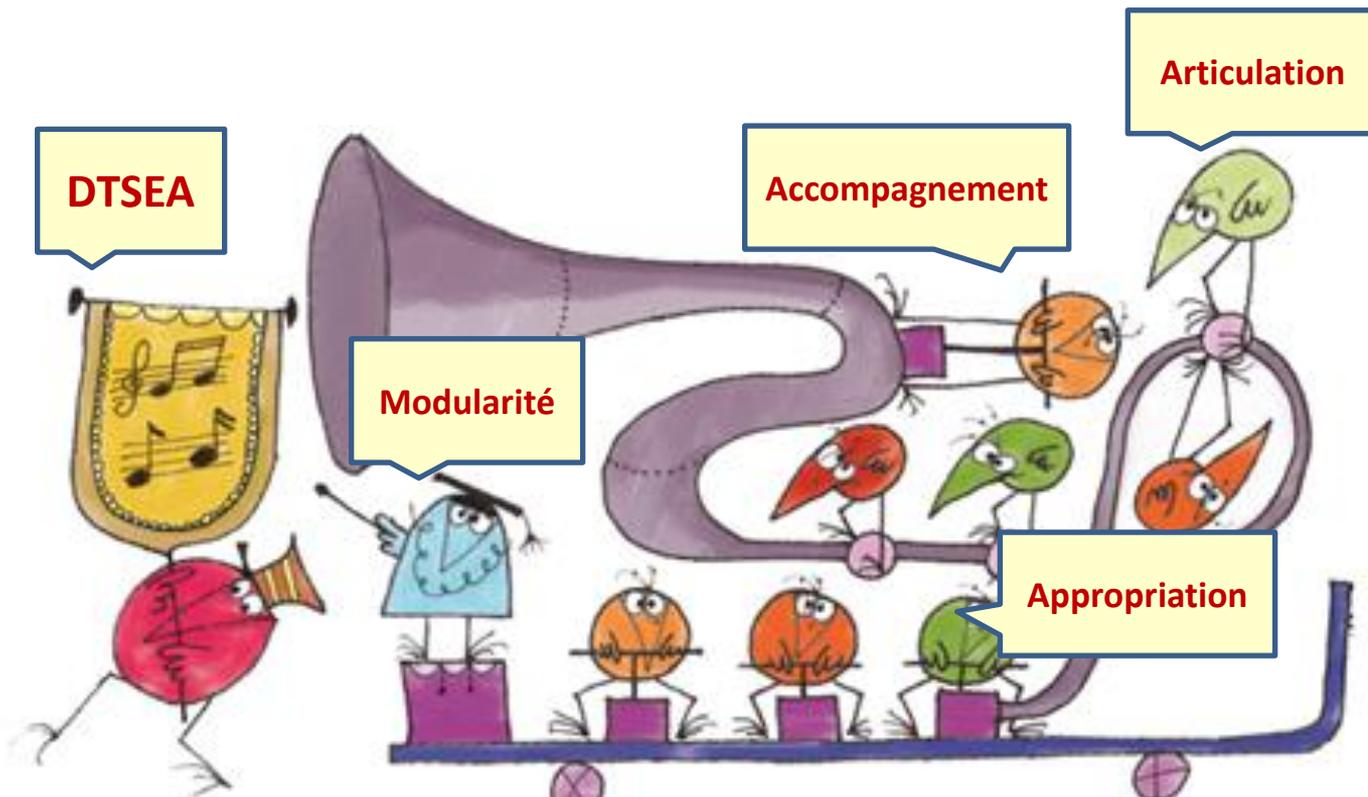
2) Focus sur l'outil-son support

3) Suites et perspectives

1.1 La démarche



1.2 Les principes qui orchestrent l'ensemble



1.3 Conséquences sur les modalités de travail et sur les supports

1) **Intégrer des utilisateurs finaux** au développement de la démarche, à la rédaction du guide et anticiper leurs pratiques de formation pour identifier les relais adéquats

Développement – valorisation – formation

2) Etre capable de **faire le lien et de renvoyer aux guides et réflexions techniques portées par plusieurs acteurs** mais aussi aux outils SHS existants

Intelligence collective/Emboitement/Pédagogie



1.3 Conséquences sur les modalités de travail et sur les supports

3) **Tester la démarche sur le terrain** pour l'adapter

Consolidation/Appropriation



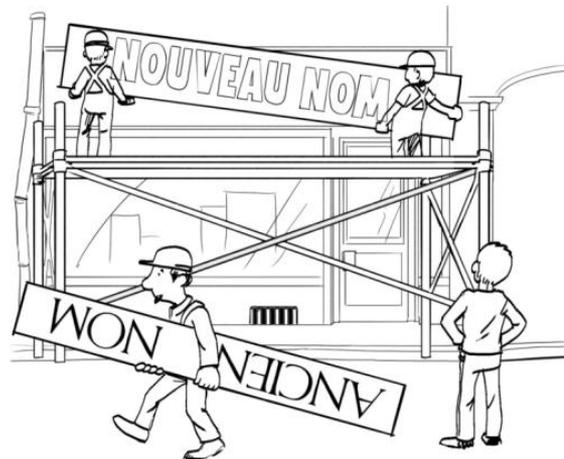
4) **Proposer un support socle** mais ne pas figer la démarche

Adaptation/Dynamisme/Partage d'expérience (REX)



1.4 Un exemple

Impact sur la construction même de l'outil



Dépasser le côté réducteur du concept « ~~DTSE~~ » pour ne rien perdre... DTSEA

PLAN DE LA PRESENTATION

1) Rappel succinct de la logique et des principes qui animent la démarche

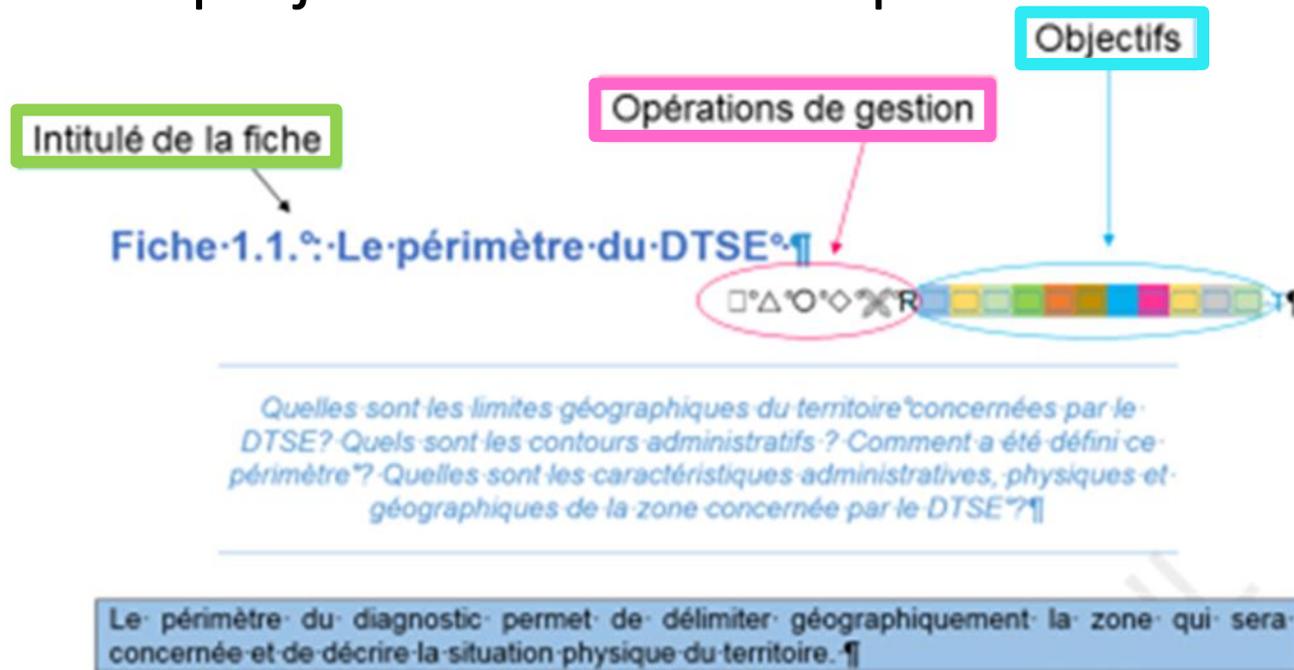
2) Focus sur l'outil-son support

3) Suites et perspectives

2.1 Le socle commun: le processus



2.2. Des fiches pratiques...pour ajuster la démarche aux propriétés du projet et aux choix du porteur



2.2. Des fiches pratiques...

qui ont pour objectifs de :

- Donner des informations et des repères sur l'accès aux données,
- Identifier des sources de données utiles et utilisables,
- Renseigner sur les compétences SHS nécessaires,

Echelle numérique d'accessibilité aux données

• La densité □△◇◇XR¶

La densité indique le nombre d'habitants au km².¶

Dans un DTSE, elle renseigne sur l'habitat (rural/urbain/péri-urbain) et sur la répartition du nombre de personnes sur ce territoire. Ainsi, si la densité est importante, l'habitat est regroupé tandis que si la densité est faible, l'habitat est dispersé.¶

Sources ◯	Obtenir les données ◯	Compétences requises en SHS ◯
Base INSEE http://www.insee.fr/fr/ LeCodePostal.fr ¶ Site internet des communes ou EPCI ¶ Auprès des services administratifs des communes ou des EPCI ¶ □, △, ◇, R, T: auprès du porteur de projet ¶ ○: dans les résultats de l'étude hydrogéologique et en délimitant la zone avec le porteur de projet ◯	Echelle communale et EPCI: 1 ¶ Echelle de l'opération de gestion: de 1 à 4 ¶ ◯	Compétences requises en sciences humaines et sociales



Des exemples de fiches

Comment réaliser un entretien individuel ? Quelles sont les grandes étapes à suivre ? Pourquoi utiliser cet outil ?

méthodologies SHS

L'entretien individuel (directif, semi-directif ou libre) en face à face est une technique de collecte d'éléments de compréhension et de connaissance sur les perceptions individuelles ou collectives, les représentations sociales ou culturelles, les jeux d'acteurs du territoire.

Cette méthode d'enquête qualitative est utilisée pour un nombre restreint d'individus, identifiés dans une première phase (identification des acteurs) et qui représentent la variété des situations ou des perceptions. Ils n'ont pas pour but d'être représentatifs.

Selon les objectifs recherchés et les moyens mis en place, entre une vingtaine et une quarantaine de personnes seront interrogées.

Les types d'entretien

Trois types d'entretiens existent :

- **l'entretien non-directif ou libre.** Il repose sur l'expression libre de l'enquêté sur un thème. L'enquêteur n'intervient pas et note le discours sans poser de questions. Ces échanges libres permettent l'expression totale de l'enquêté.
- **L'entretien directif ou fermé.** Des questions précises sont rédigées préalablement et l'enquêté y répond. C'est un entretien très structuré où l'enquêteur a la certitude d'aborder toutes les questions. Il est différent d'un questionnaire dans la mesure où les réponses ne sont pas auto-administrées.
- **L'entretien semi-directif.** Il est le plus couramment utilisé. Il porte sur un certain nombre de thèmes qui ont été identifiés auparavant. L'enquêteur cherche des informations précises et oriente le discours vers les thèmes préalablement définis. Il



Des exemples de fiches

Fiche 3.1. La Méthode ACT'EAU- Diagnostic des vulnérabilités et des potentialités du territoire.



Comment prendre en compte toutes dimensions du DTSEA ? Quels outils pour étudier la gouvernance ?

Valorisation de méthodes existantes

La méthode ACT'EAU comporte deux volets. Le premier traite de l'évaluation des conditions de préservation des captages d'eau potable. Le second propose un guide pour la gouvernance des AAC. Dans cette partie, deux diagnostics sont proposés : un diagnostic de territoire et un diagnostic des exploitations agricoles.

Trois phases, qui correspondent aux trois étapes définies en première partie, sont nécessaires pour établir le diagnostic de territoire ACT'EAU :

- l'état des lieux,
- la prospective,
- la restitution.

Dans la méthode ACT'EAU, le diagnostic de toutes les composantes du territoire est pris en compte (cf tableau 1), y compris la gouvernance territoriale liée à l'enjeu central du diagnostic (ici, la protection des aires d'alimentation de captages) et les actions réalisées, en cours ou prévues.

L'analyse proposée est transversale et interdisciplinaire. Elle détermine les vulnérabilités et les potentialités du territoire en termes de changement social en prenant en compte la dimension environnementale, politique, économique, sociale, institutionnelle et de mobilisation des acteurs y compris ceux de la société civile.

Des exemples de fiches

Indicateurs

Les principaux indicateurs liés à la population agricole



Le **statut juridique des exploitations agricoles** donne des renseignements sur la structure de l'exploitation. *L'activité agricole peut s'exercer pour son propre compte, pour le compte d'une personne morale ou d'une autre personne physique. On distingue ici l'exploitation individuelle (pour le compte du chef d'exploitation), les GAEC Groupement agricole d'exploitation en commun, les EARL Exploitation agricole à responsabilité limitée. Les autres statuts sont regroupés dans un poste 'Autres' » (Agreste)*

La **population active agricole** comprend les agriculteurs exploitants, les aides familiaux agricoles et les salariés agricoles, apprentis inclus. (INSEE)

Pour mesurer le travail agricole, l'**UTA, unité de travail annuel** « *correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef compris), d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des ETA et CUMA). » (Agreste)*

La **répartition des exploitations selon l'âge du chef d'exploitation** apporte des précisions sur la pérennité des exploitations et sur les potentialités de transmission.

<u>Sources</u>	<u>Obtenir les données :</u>	<u>Compétences requises en SHS</u>
www.agreste.agriculture.gouv.fr www.draaf.region.agriculture.gouv.fr Chambre d'agriculture	Echelle communale et EPCI : 1 Echelle de l'opération	*



PLAN DE LA PRESENTATION

- 1) Rappel succinct de la logique et des principes qui animent la démarche
- 2) Focus sur le déploiement de la démarche
- 3) Suites et perspectives

2017

- Finalisation des expérimentations
- Incorporation des retours d'expériences dans le **guide et protocole** qui sera rédigé et publié par l'AFB
- Incorporation également de ceux concernant « restauration » dans le REX de l'AFB

Début 2018

- Préparation interne de l'offre de **formation = formation de formateurs**
- Test de la formation continue
- Test en formation initiale

Début 2019

Lancement de la formation dans les territoires

Fin 2019

- Journée de consolidation après un cycle de formation + Formation de formateurs (?) + penser les modalités de recueil des retours d'expériences



Merci pour votre attention